

NOYAL MUZILLAC

infos



Mot du Maire

Les vacances d'été sont terminées.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. Le personnel municipal (les services techniques, l'ALSH, la cantine) a œuvré afin que les enfants soient accueillis dans de bonnes conditions. Les directeurs, instituteurs et ATSEM sont à pied d'œuvre pour que les élèves noyalais reçoivent une belle éducation.

Les élus ont repris leurs différents chantiers au travers de leur commission. La préparation de la fête municipale, organisée le 17 septembre, bat son plein, comme les deux années précédentes. Les commerçants participeront au côté des élus au bon déroulement de cette soirée. A cette occasion, les nouveaux arrivants seront reçus, ainsi que les participants au concours des maisons fleuries. Une visite du bourg sera organisée comme chaque année. Cette année, une surprise vous attend : je vous invite à venir la découvrir ! Un feu d'artifice clôturera la soirée.

Je tiens à vous informer d'un changement d'organisation concernant nos ordures ménagères. La Communauté de Communes a décidé d'abandonner le système de sacs jaunes, en place depuis de nombreuses années, au profit d'un bac jaune. Une grande majorité des Communautés de Communes sont équipées de cette façon. Nous ne serons plus en décalage dans nos équipements et la gestion de nos déchets, notamment pour leur valorisation. L'objectif étant de diminuer le volume des ordures ménagères traitées au centre UVO de Vannes. Les résidus sont, eux, envoyés en centre d'enfouissement. Tout cela a un coût, et laisse aux générations qui nous succèdent, un résidu dangereux et polluant à gérer. Tout ce qui sera mis en bac jaune sera trié puis revalorisé

dans des filières adaptées. Je vous invite à découvrir ces nouvelles modalités en page 3 de ce numéro. Vous recevrez également un courrier de la part d'Arc Sud Bretagne réexpliquant tous ces changements.

Je sais également que vous êtes nombreux à vous poser une question : à quand le retour de la taxe ordures ménagères incitative ? L'idée étant, dans un premier temps, d'équiper notre territoire de matériel de qualité, efficace, en adéquation avec les filières de revalorisation, les élus pourront peut-être, par la suite, conduire une nouvelle réflexion. Je suis à l'écoute de vos remarques.

Autre sujet. La distribution de ce Noyal-Info, début juillet dernier, n'a pas été correctement réalisée par notre prestataire. Avec quelques uns de mes collègues élus, nous avons été contraints de faire par nos soins la distribution. Je tiens à m'excuser pour ce désagrément, chacun d'entre vous ayant le droit à la même information, au même moment. Pour celles et ceux qui ne l'auraient pas reçu, il reste des exemplaires en mairie ; vous pouvez passer en récupérer un.

Enfin, un grand merci aux associations qui ont animé notre commune tout au long de l'été. Vous avez été nombreux à les accompagner. Félicitations à tous !

Belle rentrée à toutes et à tous, bonnes vacances pour ceux qui partent à l'automne et n'oublions pas nos valeurs de solidarité et d'optimisme.

Patrick Beillon

Graines et plantes

La Commission Fleurissement organise une nouvelle matinée d'échange autour des graines et des plantes le samedi 22 octobre de 9h30 à 12h, place de l'Eglise. Que ce soit pour échanger, donner ou tout simplement partager des conseils et des astuces dans la convivialité, votre présence est la bienvenue !



Semaine Bleue

La semaine bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées, aura lieu du lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre 2022.

Elle a pour thématique « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ». A cette occasion, l'école Jean-Marie Boëffard, l'école du

Sacré-Coeur et l'ALSH se mobilisent pour proposer des ateliers intergénérationnels ludiques et artistiques le **Judi 6 Octobre 2022 de 9h30 à 11h30 à l'ALSH (gratuit, inscription possible en mairie mais non obligatoire)**

Venez nombreux pour ce temps convivial de partage !

Vie associative

- Randonnée, **Au Gré des Sentiers**
M. André LUQUES-TORRES
02.97.41.48.52
- Gym tonique, **D-Tonic**
Mme Virginie ALONSO
06.65.21.46.33
- Danse bretonne, **E Korn An Tan**
Mme Paulette LE CLAINCHE
02.97.48.66.84
- Scrapbooking
Bouts d'papier, Copines et Cie
Mme Paule GILLETTE
02.97.45.90.50
- Boules Bretonnes
Comité de Boules de Bourgerel
M. Jean-Pierre MICHELOT
02.97.67.02.38
- **Jeune France - général**
M. Michel LE CADRE
02.97.41.50.52
- **Amicale laïque Ecole JMB**
M. Benjamin GABEL
06.95.04.52.22
- Anciens Combattants
FNACA
M. Jean POTIER
02.97.45.68.33
- Histoire et Patrimoine
ANHA
M. Jean-Claude THOMAS
02.97.41.48.52
- **Club du Bel-Âge**
Mme Fernande MICHELOT
02.97.67.02.28
- **Gym club**
Mme Jacqueline LUCAS
02.97.48.68.56
- **Hand Ball Club Noyal-Muzillac**
M. Denis LE MASLE
02.97.45.64.73
- **JF Basket**
Mme Céline GUYOT
06.82.14.69.63
- Jeune France – Musique
Batterie-Fanfare
M. Baptiste GUILLOTIN
06.22.75.40.83
- **Jeune France – Supporters musique**
Mme Emilie BOCENO
06.58.55.35.78
- **Jeune France – Théâtre**
M. Jean-Claude THOMAS
02.97.41.48.52
- **APEL Ecole Sacré-Cœur**
M. Nicolas KERVRAN
06.99.97.78.51
- Aides à domicile
ADMR du Trévelo
02.97.45.66.39
- Location de matériel
AGM
M. Pierre TASSÉ
02.97.48.63.44
- Actions humanitaires
CCFD
M. Raymond COEFFEC
02.97.41.65.27
- **JF Football**
M. Christophe GUYOT
07.60.24.23.64
- **Taekwondo**
Mme Christelle MEURILLON
06.46.08.59.03
- Art Floral
La Noyalaise Fleurie
Mme Catherine BOMAL
02.97.41.45.46
- **Société de chasse**
M. Loïc SAVARY
06.30.74.00.76
- Peinture, aquarelle, huile...
Les Ateliers Noyalais
Mme Dominique VAUVERT
06.75.43.65.17
- **OGEC Ecole Sacré-Cœur**
M. Guillaume DESVACHEZ
02.97.48.03.32
- Gestion de l'Eglise
Association Saint Martin
M. Robert DAVID
02.97.41.50.50

Toutes ces informations sont disponibles sur notre site internet, rubrique « Mairie », puis « documents à télécharger » et enfin « annuaire des associations ».



Tri sélectif

A partir du 1^{er} janvier 2023, la collecte de vos déchets va être modifiée. Recycler vos emballages et vos papiers va devenir plus simple : 100% des emballages et des papiers vont se trier !

Le centre de tri VENESYS, situé à Vannes, a été modernisé pour trier et permettre le recyclage de nouveaux matériaux. Il pourra accueillir désormais tous les emballages en extension des consignes de tri de notre territoire.

Pour vous accompagner dans ce changement de geste de tri, chaque foyer sera doté d'un bac jaune collecté en porte à porte comme votre bac à ordures ménagères.

Si vous ne pouvez pas être collecté en porte à porte, vous continuerez à déposer vos emballages en appliquant les nouvelles consignes de tri aux bornes d'apport volontaire.

Pour avoir votre bac, des permanences de retrait sont organisées sur chaque commune. À Noyal-Muzillac, elles auront lieu les :

**Vendredi 15 et Samedi 16 octobre de 9h à 18h,
salle du Conseil à la Mairie**

Si vous êtes indisponible les jours de permanences sur votre commune, vous pouvez aussi vous déplacer :

⇒ Au Pôle Environnement 9 Parc d'activités de La Grée 56130 NIVILLAC. Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, distribution à partir du 10 octobre.

⇒ Centre des Bruyères – Rue du Hinly 56190 MUZILLAC. Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h, distribution du 24 octobre au 8 décembre.

Informations auprès du service environnement : environnement@arcsudbretagne.fr – 02 99 91 90 40 90

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
ET LES PAPIERS
SE TRIENT

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI
A partir du 1^{er} janvier 2023

le tri se simplifie!



Je mets tous les emballages et les papiers dans le bac jaune!

Informations : environnement@arcsudbretagne.fr
02 99 91 40 90
www.consignesdetri.fr



Sécurité des enfants



Veillez à la sécurité de votre enfant. Munissez-le d'un gilet rétro réfléchissant. Pour être mieux vu des automobilistes, montre-toi ! Ces gilets sont disponibles gratuitement sur le site :

<https://www.breizhgo.bzh/securite-scolaire>

En vélo ou en marchant sur le bord d'une route... Démarque-toi et enfile ton gilet !

ALSH et Espace Jeunes

Pour rappel, l'ALSH et l'Espace Jeunes sont joignables au **02.97.41.50.34**.

Vous pouvez également les joindre par mail :

⇒ ALSH : alsh@noyal-muzillac.fr

⇒ Espace Jeunes : espacejeunes@noyal-muzillac.fr

L'ALSH est ouvert les mercredis de 7h15 à 19h00 et durant les vacances scolaires de 7h15 à 18h30, hors jours fériés. Il est fermé une semaine durant les vacances de Noël.

L'Espace Jeunes est ouvert tous les mercredis et samedis de 14h00 à 18h30, un vendredi tous les quinze jours de 19h00 à 22h00 et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Restaurant scolaire

Plus encore que les autres années, cette année nous devons être ensemble vigilants au bon fonctionnement du restaurant scolaire.

Nous faisons face à des augmentations importantes du prix des denrées alimentaires, voire des pénuries de certains produits. Nous vous informons que les menus hebdomadaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des approvisionnements.

Il est donc primordial que les consignes figurant dans le règlement intérieur concernant les inscriptions et désinscriptions de vos enfants à ce service soient respectées.

Ensemble, avec respect et civilité, préservons ce service tant apprécié des enfants.



SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022
PLACE DE LA MAIRIE

Noyal en fête

17h00 : balade contée

public : enfants et adultes

places limitées, inscription sur place à partir de 16h

17h00 : La mémoire en cartes postales

visite patrimoniale du bourg

places limitées, inscription sur place à partir de 16h

18h00 : Batterie Fanfare JFNM

à partir de 19h00 : Repas Burger Frites

La Noyalaise et la Boulangerie du Patrimoine. Sur réservation dans les commerces du bourg

Tarif : 11€



Buvettes assurées
par Le Nolwenn et
Le Benguë chez
Mama Bigoud

19h00 – 22h00 : Animation musicale et concert

Concert "Les 3 LPGE"

22h00 : Feu d'artifice

Stade de la Michochêne

